

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 13: Anesthésie + ingénierie

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

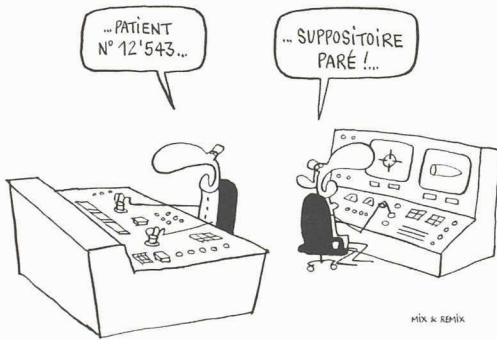
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Médecin et ingénieur, un mariage de raison

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



A l'heure où EPFL, universités et hôpitaux universitaires célèbrent leurs épousailles à grand renfort de communiqués médiatiques, faut-il pour autant distinguer une nouvelle relation entre médecin et ingénieur ?

Il semble que oui. Plus qu'une évolution, c'est en effet une mutation qui se joue actuellement. Il y a une quinzaine d'années, deux mondes séparés se côtoyaient avec de timides collaborations informelles dépendant de la volonté d'ouverture de quelques personnes. Le professeur Leyvraz se souvient qu'en tant qu'orthopédiste, il avait intensément besoin de résoudre des problèmes de mécanique et parfois de biologie : « A l'époque, il n'était pas facile de se faire accepter dans un laboratoire. Les ingénieurs appréciaient les vrais problèmes d'ingénieurs, soit de turbines ou de machines. » Avec l'explosion de l'informatique, un premier réchauffement s'est amorcé. Grâce aux outils de calcul performants acquis par l'EPFL, des modélisations complexes devenaient possibles; d'officielles, les collaborations devinrent officielles, entérinées par convention. Un projet d'Ecole en génie médical fut lancé à l'initiative du Professeur Mooser, puis des cours post-grades virent le jour destinés tant aux ingénieurs qu'aux médecins. En 1992, un programme de recherche commun UNIL-CHUV-EPFL fut lancé, puis prolongé en 1999 avec les partenaires genevois.

Aujourd'hui, la collaboration s'est encore approfondie : il ne s'agit plus seulement de juxtaposer les compétences autour d'un objectif, mais ingénieurs et médecins se retrouvent désormais au sein d'un même laboratoire à l'EPFL¹, pour travailler conjointement à des projets, de leur conception à leur réalisation. L'ingénieur apprend les sciences de la vie et le médecin la technique, à mesure que le geste médical dépend de technologies plus puissantes.

Cela étant, il est légitime de se demander quelle place demeure réservée à la perception et à l'intuition du praticien dans cette évolution, tant il est vrai que la médecine est aussi un art qui se doit d'observer les valeurs d'échange constitutives de la relation au patient.

¹ Le centre de recherche en orthopédie a pour partenaires l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande et le CHUV.

Rectificatif

Dans l'éditorial précédent, de Fernand Cuche, il fallait lire : « La Suisse perd 1,3 m² de terre cultivable à la seconde » et non « par jour ». Veuillez nous excuser de cette erreur.